



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Afin de finaliser votre dossier et vous faire parvenir votre autorisation d'enseigner, veuillez nous adresser par courrier :

- 2 photographies d'identité récentes et identiques,
- une enveloppe A5 affranchie au tarif en vigueur pour 20 grammes et libellée à vos noms et adresse.

Inscrire votre nom et
prénom au dos de la
photo.

Puis l'apposer ici

Inscrire votre nom et
prénom au dos de la
photo.

Puis l'apposer ici

Ces documents sont à envoyer à :

DDTM 34 / SIESR / UCAE
181 Place Ernest Granier
Bâtiment OZONE - CS 60556
34064 Montpellier cedex 02